



## Procès-verbal décisionnel de la séance du Conseil général de L'Abergement du 09 décembre 2024

1. **Budget 2025 : préavis municipal 03/2024, rapport de la commission de gestion, discussion et décision**

A l'unanimité, le Conseil général décide :

d'adopter le budget 2025 tel que présenté par la Municipalité, se bouclant par un excédent de charges de Fr. 44'547.-.

2. **Adoption des nouveaux statuts de l'AIVM : préavis municipal 04/2024, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision**

A la majorité (un avis contraire), le Conseil général décide :

d'accepter les nouveaux statuts de l'Association Intercommunale du Vallon du Mujon, tels que présentés.

3. **Adoption des nouveaux statuts de l'AISM : préavis municipal 05/2024, rapport de la commission chargée de son étude, discussion et décision**

A la majorité (un avis contraire), le Conseil général décide :

d'accepter la modification des statuts de l'Association Intercommunale d'amenée d'eau de la Source Mercier, telle que présentée avec le changement de l'article 21.

4. **Nomination d'un/e délégué/e à l'Association intercommunale d'amenée d'eau de la Source Mercier (AISM), en remplacement de Mme Letizia Margot**

Mme Monique Salvi est élue par applaudissements.

Pour le Conseil général de L'Abergement :

La présidente

  
Irène Wartenweiler



La secrétaire

  
Delphine Humblet